

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT 2022

Je soussigné, Didier MARQUES, Président de l'Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes (UNCGFL), atteste que la Société

ANAREX représentée par **Cylia HADDOUM**

adhérente de l'UNCGFL, remplit les conditions fixées dans la Convention d'auto-contrôles FeL PARTENARIAT 2022-2024.

Cette attestation couvre le site suivant du 1^{er} février 2022 au 1^{er} avril 2023 :

ADRESSE SITE	NUMERO DE CONVENTION	RESPONSABLE DESIGNE
26 Rue de Carpentras – Bâtiment D3 Fruileg CP 10303 94612 RUNGIS Cedex	94/UN010/01	Cylia HADDOUM

Fait le 2 juin 2022,

Le Président,
Didier MARQUES



QUALITÉ *e* SÉCURITÉ : LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT